

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2022)
Heft: 39

Artikel: La feuille de route de réseau des transports CH
Autor: Kunz, Fabian
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-980364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La feuille de route du réseau des transports CH

Le «Réseau des transports CH», un projet clé de l'Office fédéral de topographie swisstopo visant à interconnecter les données sur les transports et la mobilité, entre dans sa phase de réalisation. La mise en place du système, des données de base, de l'organisation et des règles applicables va s'effectuer progressivement, dans le respect du concept développé.

Des données numériques concernant le réseau et l'infrastructure des transports en Suisse existent au sein des organisations les plus diverses. Il est toutefois fréquent qu'elles ne soient pas harmonisées entre elles, si bien qu'il est difficile voire impossible de les associer les unes aux autres. C'est la raison pour laquelle le projet «Réseau des transports CH» a été lancé il y a quelques années. Il vise à proposer une base de géodonnées, numérique et homogène, de l'ensemble du système des transports en Suisse ainsi qu'un système central destiné à référencer et à interconnecter dans l'espace les données les plus diverses du réseau. Avec ce système, la solution proposée aux utilisateurs leur permet de combiner leurs propres données sur les transports et la mobilité avec celles de tiers. Le concept développé à cette fin a atteint sa pleine maturité et sa faisabilité a été démontrée par plusieurs preuves de concept (proof of concept) à différents stades (conception, phase pilote). Le Conseil fédéral a mandaté l'Office fédéral de topographie swisstopo en février 2022 pour qu'il réalise le «Réseau des transports CH».

Lancement de la phase de réalisation

Elaboré à la fin de la phase de conception, le concept de réalisation prescrit en premier lieu les modalités de mise en place, dans les années à venir, d'une base de données de grande qualité et des processus permettant une exploitation efficace. De plus, pour assurer une conservation efficace et performante des données et garantir leur mise à disposition tout comme celle des services, les systèmes adéquats doivent aussi être définis et l'exploitation doit être organisée en conséquence. Ces différents éléments vont être mis en place progressivement et de façon itérative dans les trois prochaines années.

Mise en place progressive

Le «Réseau des transports CH» est un projet d'interface dont la réussite est conditionnée par l'ampleur du soutien qui lui est accordé. Les acteurs d'importance du secteur des transports et de la mobilité doivent être intégrés très tôt à son développement. C'est pourquoi les exigences des intervenants les plus divers ont été recueillies dès le début du projet et prises en compte dans le concept. La phase de réalisation obéit à la même logique et

prévoit elle aussi une approche en partenariat. Une mise en place progressive permet de publier des produits petit à petit et de proposer peu à peu des applications opérationnelles avec des acteurs externes. D'autres utilisateurs potentiels peuvent alors se préparer au système et faire part de leurs exigences complémentaires envers le «Réseau des transports CH».

Exploitation future

L'organisation de l'exploitation du «Réseau des transports CH» doit reposer sur une base légale, d'où la mise en consultation, parallèlement à la conception technique, de la loi fédérale concernant l'infrastructure des données sur la mobilité (IDMo), placée sous la responsabilité de l'Office fédéral des transports (OFT). Ce projet de loi régit les modalités d'organisation et d'exploitation du «Réseau des transports CH» au sein de la future infrastructure des données sur la mobilité (IDMo). L'exploitation pourra démarrer dès que cette loi fédérale sera entrée en vigueur. La voie sera alors parfaitement libre pour une utilisation plus souple, plus intelligente, plus durable et donc plus efficace du système de mobilité suisse grâce à l'interconnexion des données sur les transports et la mobilité.

Fabian Kunz, MSc en géographie
Chef du projet Réseau des transports CH
swisstopo, Wabern
fabian.kunz@swisstopo.ch

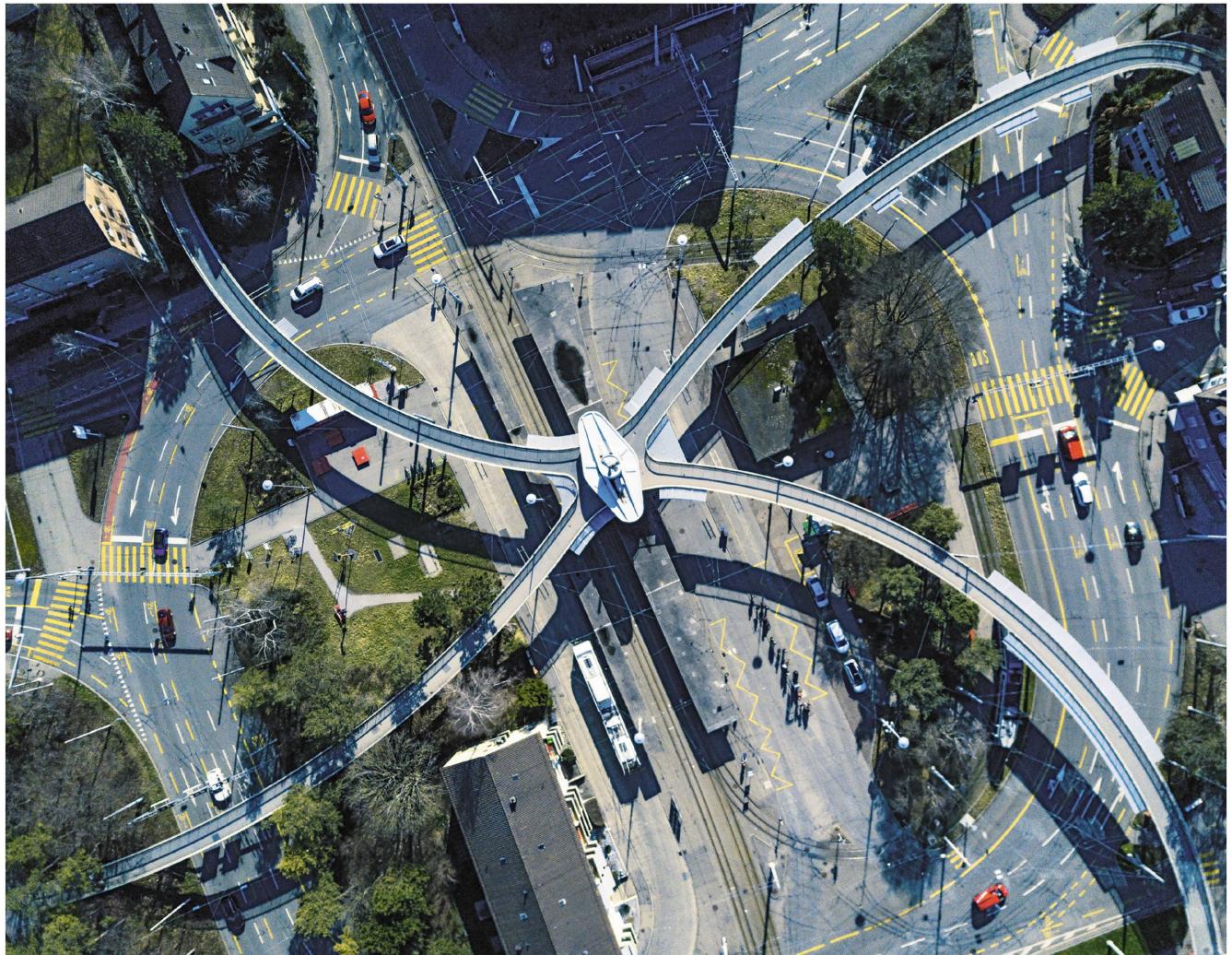


Figure: l'interconnexion de représentations numériques différentes peut se révéler plus complexe que les voies de communication elles-mêmes. «Réseau des transports CH» propose une approche innovante pour y remédier.

Informations complémentaires:

- Dossier Web «Réseau des transports CH»:
www.swisstopo.ch/rtch
- Données en réseau pour un système de mobilité efficient:
<https://www.bav.admin.ch/bav/fr/home/themes-generaux/mmm.html>
- Communiqué de presse portant sur la décision du Conseil fédéral du 2 février 2022:
<https://www.bav.admin.ch/bav/fr/home/publications/communiques-de-presse.msg-id-87009.html>